

Le Boulogne-sur-mer, département du Pas de Calais, ce jour du mois de Juin l'an mil neuf cent un, devant nous Auguste Honoré, âgé de vingt huit ans, comédien, domicilié à Ternois lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être né de lui en sa demeure, en cette commune, hier, à sept heures du soir et de Dame Jacob Pauline Ambroisine, ménagère, âgée de vingt six ans, domiciliée à Ternois, son épouse, auquel enfant il a été donné les prénoms de Pauline Marie Henriette Lesdites présentations et déclarations ont été faites en présence de Carroy Phédo, cabaretier, âgé de quarante ans et de François Alexandre, tailleur d'habits, âgé de quarante sept ans, tous deux domiciliés en cette commune et ont été comparés et les témoins signés avec nous le présent acte après lecture.

Le Devin ^{Carroy} *Carroy* *Pauline* *François*

L'an mil neuf cent un, le deux mai, à six heures du soir, devant nous Auguste Ferdinand Maire, Officier de l'état civil de la commune de Pernes canton nord et arrondissement de Boulogne-sur-mer, département du Pas de Calais, a comparu Auguste Auguste Emile Noël, journalier, âgé de trente quatre ans, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il a déclaré être né de lui, en sa demeure, en cette commune, hier, à neuf heures soir et de Dame Eleonore Colombe Delphine Durand, ménagère, âgée de vingt huit ans, aussi domiciliée en cette commune, son épouse, auquel enfant il a été donné les prénoms de Emile Hierophile Alexandre. Lesdites présentations et déclarations ont été faites en présence de Laguerre François journalier, âgé de soixante et onze ans et de Carroy Phédo, cabaretier, âgé de quarante ans, tous deux domiciliés en cette commune et ont été comparés et les témoins signés avec nous le présent acte après lecture.

Laguerre *Carroy* *Emile*



N° 4

Fosselle
Georgette Berthe Marie
Légitime.

L'an mil neuf cent un, le trois juin à sept heures du soir, en la mairie devant nous Ferdinand Marcel Maire et Officier de l'état civil de la commune de Pernes canton nord et arrondissement de Boulogne-sur-mer, département du Pas de Calais, a comparu Marie Fosselle manouvrier, âgé de quarante huit ans, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être né de lui en sa demeure, en cette commune, aujourd'hui à trois heures du matin et de Dame Rosalie Delphine âgée de trente neuf ans, ménagère, aussi domiciliée en cette commune, son épouse, auquel enfant il a été donné les prénoms de Georgette Berthe Marie. Lesdites présentations et déclarations ont été faites en présence de Pauline Justine instituteur, âgé de trente trois ans et de Flehaut Auguste, garde champêtre, âgé de trente six ans, tous deux domiciliés en cette commune et ont les témoins signés avec nous le présent acte après lecture, le comparant ayant déclaré ne savoir signer de ce interpellé.

Pauline *Georgette*

N° 5

Secombe
Auguste Alexandre Florest
Légitime.

L'an mil neuf cent un, le deux août, à six heures du soir, devant nous Ferdinand Marcel Maire et Officier de l'état civil de la commune de Pernes canton nord et arrondissement de Boulogne-sur-mer, département du Pas de Calais, a comparu Alexandre Auguste Lemche, journalier, âgé de vingt six ans, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il a déclaré être né de lui en sa demeure, en cette commune, aujourd'hui, à six heures du matin, et de Dame Alexandrine Colombe Augustine Caron, ménagère, âgée de vingt trois ans, aussi domiciliée en cette commune, son épouse, auquel enfant il a été donné les prénoms de Auguste Alexandre Florest. Lesdites présentations et déclarations ont été faites en présence de Carroy Phédo, cabaretier, âgé de

N° 3
Brefort
Emile Hierophile Alexandre
Légitime.

quarante et un ans et de François Alexandre
fauteur d'habits, âgé de quarante-sept ans, tous
deux domiciliés en cette commune et
ont le comparant et les témoins signés
avec nous le présent acte après lecture

Recorde Auguste François
carrot (mort)

N^o 6

Marc
Paul-Albert Augustin
Ségisme

L'an mil neuf cent un, le deux septembre
à cinq heures du soir, en la Mairie, Pardevant nous
Ferdinand Mantel, Maire, Officier de l'Etat civil de
la commune de Pernes, canton nord et arrondissement
de Boulogne sur mer, Département du Pas de Calais
a comparu Auguste Marc, cordonnier, âgé de quarante
et un ans, domicilié en cette commune, lequel nous
a présenté un enfant du sexe masculin qui est a
écrité etc ni de lui, en sa demeure, en cette
commune, aujourd'hui à midi et de Dame
Emilie Noël, ménagère, âgée de trente-huit ans
aussi domiciliée en cette commune, son épouse.
A quel enfant il a été donné le prénom de
Paul-Albert Augustin. Lesdites présentations et
Déclarations ont été faites en présence de
Gustave Anstetter, âgé de trente-quatre ans
de Robert Auguste, garde-champêtre, âgé de
trente-six ans, tous deux domiciliés en cette
commune et ont le comparant et les
témoins signés avec nous le présent acte après lecture.

Robert
Marc Auguste
G. Bordry
(mort)

N^o 7

Berquier
Solange Fabius Augustin
Ségisme
de 28.11.61

L'an mil neuf cent un, le deux décembre
à cinq heures du soir, en la Mairie, Pardevant nous
Ferdinand Mantel, Maire, Officier de l'Etat civil de
la commune de Pernes, canton nord et arrondissement
de Boulogne sur mer, Département du Pas de Calais
a comparu Arthur Berquier, domestique, âgé de
vingt-neuf ans, domicilié en cette commune, lequel nous
a présenté un enfant du sexe féminin, qui est a

écrité etc ni de lui, en sa demeure, en cette
commune, aujourd'hui, à onze heures du matin
et de Dame Augustine Lebonie, Emma Crolet,
couturière, âgée de trente-quatre ans, aussi domiciliés
en cette commune son épouse, auquel enfant
il a été donné les prénoms de Solange Sidonie
Augustine. Lesdites présentations et Déclarations
ont été faites en présence de Elard Octave,
interdant, âgé de cinquante-cinq ans, domicilié
à Pettefuss et de Carane Paide, cabaretier,
âgé de quarante et un ans, domicilié à
Pernes et ont le comparant et les témoins
signés avec nous le présent acte après lecture.

Arthur Berquier
Oct. Lelandy carrou
(mort)

Us et arête le présent registre aux actes
de naissances, contenant sept actes, par nous sou-
signés, Maire de la commune de Pernes, le
deux et un décembre mil neuf cent un

(mort)